

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

N° 71/20

PERSPECTIVES DES ECHANGES INTERNATIONAUX

Déclaration du secrétaire d'Etat aux Affaires exterieures, M. Mitchell Sharp, à la réunion ministérielle de l'OCDE, à Paris, le 8 juin 1971.

La coopération multilatérale a permis aux nations commerçantes du monde d'atteindre un haut degré de coopération dans le domaine des échanges. Comme il est naturel, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a joué un rôle de premier plan dans ce processus, mais la note du Secrétaire général nous rappele à juste titre que l'OCDE (l'Organisation de coopération et de developpement economiques) a apporté une contribution spéciale fort utile dans des domaines comme les crédits à l'exportation et l'établissement du système de préférences généralisées. Nous espérons qu'elle continuera et intensifiera ses activités dans ce sens, comme nous espérons et pensons que l'application du programme de travail du GATT sera aussi rapide que possible. Nous, Canadiens, exportons environ 50 pour cent de ce que nous produisons, le pourcentage de notre produit national brut correspondant aux exportations est l'un des plus édevés de l'OCDE; c'est pourquoi nous disons que ce qui peut être fait maintenant doit être fait maintenant et c'est pourquoi nous attachons de l'importance aux travaux qui se poursuivent ici et au GATT.

Il est cependant très clair qu'il existe en ce moment un certain malaise sous-jacent - un certain blocage - dans le progrès réalisé depuis la guerre en matière de liberalisation de nos échanges. A certaines époques - et je pense que c'est le cas en ce moment - nous devons, en tant que groupe de pays industrialisés, employer tous les moyens dont nous disposons pour briser ce blocage. Les traditions et les mécanismes de l'OCDE conviennent parfaitement pour cela et c'est dans cet esprit que le Canada salue les propositions contenues dans la note du Secrétaire général.

Le Canada appuie la création au sein de l'OCDE d'un groupe de niveau élevé pour étudier les problèmes commerciaux et suggérer des moyens possibles de les résoudre. Notre attitude est fondée sur le fait que nous considérons la proposition du Secrétaire général comme concernant essentiellement la liberalisation des échanges. Pour être efficace, un tel groupe doit comprendre des representants des intérêts de toutes les grandes nations commerçantes. Il importe aussi que ses travaux complètent ceux actuellement nécessaires au GATT sur les techniques à employer au cours de négociations éventuelles.